

Scolarisation de base en milieu rural isolé :
Amélioration de l'accès et renforcement de la qualité,
Départements de l'Ouest, du Sud-est et du Centre – Haïti

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Version finale

Août 2017

Pierre-Emmanuel Couralet

couralet@gmail.com

SOMMAIRE

CONTEXTE	3
MÉTHODOLOGIE	4
GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES ÉCOLES	4
Observations et témoignages	4
Le fonctionnement	4
Le financement	5
La gouvernance et la question du paiement des salaires	5
Les interventions d'Inter Aide	5
Le partenariat avec les écoles	5
Les interventions destinées à améliorer le financement des écoles	5
Réflexions et suggestions	6
Le cas des EN	6
Le manque de transparence au sein du système scolaire	6
Pérennité des effets du programme et faiblesses structurelles du secteur éducatif	6
FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES DIRECTEURS	7
Observations et témoignages	7
Les interventions d'Inter Aide	7
Réflexions et suggestions	7
LES MANUELS SCOLAIRES ET LA PLACE DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT	8
Description, observations et témoignages	8
Réflexions et suggestions	8
L'utilisation des manuels scolaires	8
La place de la langue française dans l'enseignement primaire	9
LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES	9
Les interventions d'Inter Aide	9
Réflexions et suggestions	9
MOBILISATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	10
Observations et témoignages	10
Les interventions d'Inter Aide	10
Réflexions et suggestions	11
LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION	11
Les données recueillies auprès des ménages	11
Le cadre logique et les indicateurs de suivi	11
Le test de niveau CB3	11
Les règles de recueil et le système de gestion des données	12
CONCLUSION	12

CONTEXTE

- Ce rapport d'évaluation porte sur un programme destiné à **améliorer l'accès et la qualité de la scolarisation de base en milieu rural isolé à Haïti**. Ce programme est mis en œuvre par l'organisation non-gouvernementale *Inter Aide* et son partenaire *Concert-Action* et co-financé par l'*Agence Française de Développement* (AFD). L'évaluation a été commandée par *Inter Aide* et réalisée par un consultant indépendant et externe.
- L'évaluation porte spécifiquement sur deux des quatre projets du programme. Ils s'inscrivent dans le même cadre logique et reposent sur la même **théorie du changement**. Leur objectif final est de permettre à tous les enfants des zones d'intervention d'achever un cycle complet d'études primaires. Pour y parvenir, les trois axes d'intervention sont les suivants :
 - La **mobilisation des acteurs du système éducatif** (parents d'élèves, enseignants, directeurs, leaders de la communauté) autour de la scolarisation des enfants ;
 - La **formation de ces acteurs** pour améliorer durablement le fonctionnement des écoles ;
 - L'amélioration des conditions d'apprentissage grâce à des **investissements scolaires** (bâtiments et équipements scolaires ; matériels didactiques).
- La **durée** (6 ans) et le **déroulement du cycle d'appui** (3 étapes) du programme d'*Inter Aide* sont fixés et annoncés dès le lancement des projets : quatre années **d'appui renforcé** individualisé aux écoles succèdent à une année de **pré-ciblage** (état des lieux via un recensement initial ; lancement du projet) et sont suivies par une année de **désengagement** (finalisation des derniers investissements et du plan de formation des enseignants ; recensement final).
- Chaque projet est localisé dans une zone rurale, montagneuse et isolée du département du Centre où l'agriculture est la principale activité économique :
 - La **zone de Lamielle** et toutes les écoles de ce projet, à une exception, sont accessibles en véhicule tout-terrain. Elle est frontalière avec la République Dominicaine, laquelle offre des opportunités d'emploi à certains résidents et des possibilités d'échanges. Une part importante de l'habitat est regroupé au sein de trois localités (Lamielle, Tilory et Laguna).
 - La **zone de Régalis** (Haut-Juanaria) est enclavée, accessible seulement à pied ou à dos d'âne. Les débouchés pour les productions agricoles sont limités ; l'habitat et les écoles sont dispersés. Les taux de scolarisation étaient initialement plus bas que dans la zone de Lamielle.
- Les deux projets ont été lancés à trois années d'intervalle : en 2012 à Régalis et en 2015 à Lamielle. L'année scolaire 2016-2017 est donc la **quatrième et dernière année d'appui renforcé** pour les écoles de la zone de Régalis (précédant l'étape de désengagement), tandis qu'elle n'est que la **première année d'appui renforcé** pour les écoles de la zone Lamielle (suivant l'étape de pré-ciblage). Cette évaluation est donc une **évaluation intermédiaire**, et non finale.
- Chaque projet est géré sur le terrain, avec une grande autonomie, par une responsable de programme (RP) et mis en œuvre avec une équipe d'employés qui sont tous des résidents des zones d'intervention (conseillers pédagogiques, animateurs, et assistant ou coordonnateur).
- Les trois objectifs de l'évaluation énoncés dans les *termes de référence* de cette évaluation sont :
 1. Une **analyse des résultats** du programme (« *Observer et mesurer le degré d'atteinte des résultats et porter une appréciation sur les effets du programme* ») ;
 2. Une **analyse de la stratégie** (« *Analyser la pertinence des choix stratégiques au regard d'un contexte en évolution* ») ;
 3. « *Une analyse plus en détail des activités d'appui* » (formation des acteurs, renforcement de capacités, méthodes d'animation du projet) et « *des outils de suivi-évaluation qui permettent d'apprécier l'incidence de ces activités et de les améliorer.* »

MÉTHODOLOGIE

- Cette évaluation a été réalisée grâce au croisement des informations issues des documents et données de suivi-évaluation fournis par *Inter Aide* et de celles collectées lors d'une enquête de terrain.
- L'analyse des documents et des données du programme s'est révélée ardue en raison de la dissémination des informations dans un grand nombre de documents et de fichiers de données peu organisés et peu harmonisés. L'exploitation des données n'a pas pu être très approfondie ; peu d'analyses quantitatives sont présentées dans le rapport. Ce sont là les principales **limites** de cette évaluation.
- L'évaluateur a réalisé une enquête de terrain du 8 au 15 mai. Il a passé deux jours et demi dans chacune des zones d'intervention et a pu visiter **5 écoles** dans chacune. Il a mené 26 entretiens en groupe ou individuels, avec des enseignants (35 ; dont 7 étaient aussi directeurs d'école), des parents d'élèves (58 ; pour 8 écoles), des membres des équipes *Inter Aide* (15 ; dont les deux RP) et l'inspecteur général du *Bureau du District Scolaire* (BDS) de Cerca-la-Source.
- Le choix des écoles visitées avait été réalisé préalablement avec les superviseurs des deux projets au siège d'*Inter Aide*, puis avait été validé, ou le cas échéant amendé, par les RP. Les deux principaux critères du choix ont été la représentativité de l'échantillon d'écoles et les contraintes temporelles et logistiques (temps d'accès).
Les groupes de parents (entre 5 et 10) ont été invités par le directeur de l'école ou, en son absence, par un autre responsable local. Ils étaient partiellement composés de parents membres du comité de l'école (24/58). Les principaux critères qui semblent avoir guidé la sélection des parents sont leur lieu de résidence (à proximité de l'école) et leur disponibilité (d'où la présence d'une proportion élevée de femmes : 36/58).
- Les entretiens ont été menés sur un mode semi-directif, basés sur des guides élaborés pour chaque catégorie d'interlocuteur. Les règles habituelles pour ce type d'entretien ont été, autant que possible, suivies (dont, ne pas imposer au départ de problématiques). Seuls quatre entretiens se sont tenus en français (les deux RP, le coordonnateur, l'inspecteur général) ; tous les autres ont nécessité l'assistance d'un **traducteur** (l'évaluateur n'est pas créolophone). La communication s'en est trouvée ralentie, mais la connaissance et la compréhension du contexte haïtien par le traducteur ont représenté un atout important. La durée de chaque entretien a été assez courte (une à deux heures) étant donnée les fortes contraintes de temps.

GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES ÉCOLES

Observations et témoignages

Le fonctionnement

- Trois des quatre Écoles Nationales (EN) visitées ont été décrites comme fonctionnant « *au ralenti* », c'est-à-dire seulement trois à quatre jours par semaine et/ou avec un nombre insuffisant d'enseignants. En outre, ces écoles connaissent des périodes d'interruption régulières dues à des grèves ou des incidents.
- Les enseignants et les directeurs nommés dans ces écoles habitent à Hinche ou Cerca-la-Source, à plusieurs heures de transport et/ou de marche. Ils n'y viennent donc, au mieux, qu'une partie de la semaine. Dans certains cas, ils se font remplacer par un enseignant local.
Les enseignants des écoles privées/communautaires (EPC) habitent le plus souvent dans la localité de l'école, mais leur présence est, également, irrégulière et leur nombre souvent insuffisant.

Le financement

- En pratique, le **financement des EN** des zones de Lamielle et de Régalis est le plus souvent **mixte**, assuré partiellement par l'État et complété par les familles.
L'État paie les salaires de certains enseignants, soit directement (pour ceux qui sont nommés), soit indirectement via des dotations (eg, PSUGO) qui sont parfois utilisées à cette fin.
Les parents paient des frais de scolarité (écolage) et des frais d'examen fixés par les directeurs, ou par le comité de parents dans le cas des EN « communautarisées ».
- Le financement des écoles privées/communautaires repose essentiellement sur le **paiement des frais d'écolage** par les parents d'élèves. Certaines écoles reçoivent en sus une subvention d'une institution religieuse à laquelle elles sont rattachées (paroisse ou diocèse, mission Baptiste).

La gouvernance et la question du paiement des salaires

- Le **problème du (non-)paiement des salaires des enseignants** (par l'État ou à cause de l'insuffisant recouvrement des frais d'écolage) est apparu central, dans les interventions des enseignants et directeurs, comme dans celles des parents, pour expliquer ou justifier les dysfonctionnements de nombreuses écoles publiques (EN) ou privées/communautaires.
De façon spontanée ou lorsqu'il leur été demandé quelles améliorations *Inter Aide* pourrait apporter à son programme, un grand nombre de personnes interviewées, appartenant à toutes les catégories d'acteurs (directeurs, enseignants, parents, CP et animateurs) ont demandé ou recommandé une aide pour payer les salaires des enseignants.
- Lorsqu'il leur été demandé les raisons pour lesquelles des familles ne paient pas les frais d'écolage, les parents comme les enseignants ont, presque toujours, d'abord mis en avant la **situation économique** de ces familles. La « *négligence* » de certaines familles a été évoquée dans quelques cas, mais il n'y a jamais eu de réprobation marquée à leur égard.
- Au problème du paiement des frais d'écolage, s'ajoute celui de la **gestion opaque des financements** par les directeurs d'écoles et par les tutelles (paroisses, inspecteurs de zone), lequel impacte souvent le fonctionnement des écoles. De nombreux cas de « mauvaise gestion » financière des écoles nous ont été rapportés.
- Le rôle théorique du BDS consiste à superviser toute l'activité scolaire du district, dont la **formation des enseignants** et la **collecte les données** nécessaires au pilotage du système éducatif. En pratique, les moyens humains et matériels du BDS semblent limités et les inspecteurs de zone sont rarement vus sur le terrain.

Les interventions d'Inter Aide

Le partenariat avec les écoles

- Le partenariat d'*Inter Aide* avec les acteurs des écoles est formalisé annuellement par des **projets-école**. Ceux-ci sont élaborés par un comité comprenant le directeur, des enseignants et des parents. Ils doivent converger vers un ensemble d'indicateurs de qualité communs à toutes les écoles, mais ils permettent aussi de prendre en compte les spécificités propres à chaque école.
- Dans les deux zones, il apparaît plus difficile d'établir un partenariat fructueux avec les EN qu'avec les autres écoles. Cela peut, pour partie, s'expliquer par la moindre présence des directeurs et enseignants (nommés) des EN et le fait que les EN sont moins susceptibles de bénéficier d'investissements immobiliers car elles sont souvent déjà mieux équipées que les autres écoles.

Les interventions destinées à améliorer le financement des écoles

- *Inter Aide* n'intervient pas directement dans le financement des écoles, mais certains éléments de son programme sont destinés à améliorer durablement leur situation financière :

- Les comités de gestion reçoivent des **formations à la gestion du budget** d'une école, et les directeurs sont formés à la gestion administrative ;
- Les animateurs assurent le **suivi continu du paiement des frais d'écolage** ;
- Les formations des parents et les actions de sensibilisation communautaires contiennent des messages sur l'intérêt et l'importance de payer les frais d'écolage ;
- Une formation sur la **gestion du budget familial** a été mise en place dans la zone de Régalis pour apprendre aux parents à gérer les entrées d'argent et épargner pour les frais d'écolage.

Réflexions et suggestions

Le cas des EN

- Dans certaines EN (Lagua et Velot), les comités de parents d'élèves ont instauré une contribution annuelle pour faire fonctionner les écoles et rémunérer les enseignants non-nommés/remplaçants. *Inter Aide* pourrait jouer un **rôle de catalyseur** et de **tiers de confiance** dans ce processus de « communautarisation ».

Suggestion 1 : Favoriser la « communautarisation » des EN

Une action d'*Inter Aide* directement ciblée sur cette problématique (sensibilisation des parents et des enseignants, renforcement du comité de parent, promotion de règles de transparence) pourrait encourager la prise en charge des EN dysfonctionnelles par les communautés.

Le manque de transparence au sein du système scolaire

- Le manque de transparence sur le financement des écoles est à l'origine de nombreux conflits qui entravent leur bon fonctionnement, et il tend à décourager ou freiner la mobilisation des acteurs, dont les parents d'élèves. Ces derniers, en particulier dans le cas des EN, paraissent peu ou mal informés sur la gouvernance effective de l'État (nomination et paiement des enseignants, versement de dotations) et sur leurs droits. Du côté de l'administration, les inspecteurs (généraux et de zone) du BDS, et *a fortiori* leurs supérieurs, sont également peu informés du fonctionnement réel des écoles des zones rurales isolées. Ils sont rarement en contact avec les communautés de ces zones et leur accordent donc un intérêt assez limité.

Suggestion 2 : Encourager une plus grande transparence au sein du système scolaire

Des actions spécifiquement destinées à renforcer la transparence, et ayant un effet durable, pourraient être développées et intégrées au sein de la **théorie du changement** du programme (encourager la **mobilisation citoyenne** des parents d'élèves ; inciter et aider les financeurs et superviseurs du système éducatif à diffuser les informations relatives aux écoles).

Suggestion 3 : Obtenir la certification des formations *Inter Aide* par le MENFP

Les enseignants qui ne disposent que d'un permis provisoire d'enseigner pourraient plus facilement accéder à un permis définitif si le MENFP reconnaissait la valeur des formations dispensées par *Inter Aide*. La **motivation** des enseignants pour s'impliquer dans le partenariat pourrait en être accrue et leurs statuts pourraient en être **clarifiés**.

Pérennité des effets du programme et faiblesses structurelles du secteur éducatif

- Après le désengagement d'*Inter Aide*, il est peu probable que le BDS prenne la suite et exerce efficacement ses prérogatives, en particulier la formation des enseignants dont l'effet risque s'amenuiser assez rapidement en raison de leur **important turn-over**. L'essentiel des difficultés liées aux déficiences de gouvernance du secteur éducatif perdureront donc. Il en est de même pour les difficultés de financement des écoles privées et communautaires (revenus des ménages faibles et incertains). Ces **difficultés structurelles** justifient l'existence du programme d'*Inter Aide* mais elles peuvent aussi en menacer la pérennité.

Suggestion 4 : Analyser les risques *ex-ante* et réévaluer les projets *ex-post*

- Formaliser *ex-ante* l'analyse des risques pour les (nouveaux) projets et les mesures de mitigation possibles.
- Procéder à une nouvelle évaluation de l'effet des projets environ trois ans après leur clôture.

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES DIRECTEURS

Observations et témoignages

- Le niveau moyen de formation académique des enseignants est bas (collège, parfois lycée). Cela se traduit par des résultats faibles lors des tests académiques qu'*Inter Aide* fait passer aux enseignants. En outre, ils n'ont le plus souvent pas reçu de formations spécifiques pour enseigner.
- Presque tous nos interlocuteurs (enseignants, parents d'élèves, membres des équipes *Inter Aide*,) ont considéré la formation des enseignants comme l'**un des apports les plus importants** du programme *Inter Aide* (et souvent l'apport le plus important). Aucune critique négative n'a été formulée par les enseignants (ni par les parents) à l'égard du **contenu des formations**. Au contraire, les formateurs ont été jugés compétents. Il a été noté qu'ils acceptent d'adapter les formations aux besoins des enseignants, y compris aux demandes formulées pendant les formations. De nombreux enseignants et directeurs ont expliqué que les formations qu'ils ont suivies ont modifié positivement leur façon de pratiquer leur métier.

Les interventions d'*Inter Aide*

- Les formations dispensées aux enseignants sont basées sur le plan de formation défini par le MENFP. Les modules de formation combinent des **apprentissages académiques** avec des **misés en pratique**. Ils sont élaborés par une association de huit formateurs de Hinche. Ces modules restent propres à chaque formateur : ils sont rédigés dans leurs propres cahiers, ne sont pas saisis informatiquement. Ils ne sont donc **pas transférables** entre formateurs ou projets.
- **Le volume annuel de ces formations est important** : sept à huit semaines, soit quatre semaines pendant les vacances d'été, puis les semaines des « petites » vacances scolaires. En outre, les enseignants bénéficient de l'**appui des conseillers pédagogiques (CP) d'*Inter Aide*** lors des visites qu'ils réalisent à l'improviste dans les écoles, et des courtes formations (**tutorats**) adaptées aux besoins identifiés que ceux-ci dispensent pendant les week-ends ou les congés.
- Les directeurs d'école sont formés par *Inter Aide* à la gestion pédagogique de leur établissement au cours de sessions de formation et lors du suivi réalisé dans les écoles par les CP (dont ils doivent être capables de remplir le rôle après le désengagement d'*Inter Aide*). Cette formation pédagogique est cependant difficile à mener car les directeurs sont quasiment tous aussi enseignants et ne peuvent donc guère abandonner leur classe pour aller observer les autres.

Réflexions et suggestions

- Fournir aux enseignants des ouvrages avec une sélection des meilleures leçons, pour qu'ils les reprennent telles quelles ou s'en servent pour préparer des leçons plus élaborées, s'inscrit dans la logique d'**action pérenne** préconisée par *Inter Aide*. En outre, cette démarche permettrait la **capitalisation** des *bonnes pratiques* pédagogiques et leur transmission d'un projet à l'autre.

Suggestion 5 : Reprendre et explorer le principe de la conception de *cahiers de leçons préparées*

À cette fin, il peut être recommandé de :

- Mener une petite étude pour comprendre le refus de cette proposition par les directeurs de la zone de Régalis (et/ou vérifier si le même problème se pose dans d'autres zones).

- Débuter l'élaboration des cahiers de leçons dès le lancement d'un nouveau projet afin d'avoir le temps de couvrir toutes les années du primaire et un grand nombre de matières.

Recommandation 1: Améliorer la capitalisation des outils et organiser le partage des expériences entre les projets

Les modules de formation pour les enseignants – et les autres outils de formation et de sensibilisation développés dans le cadre des projets *Inter Aide* – devraient être mieux formalisés afin de pouvoir être transmis et réutilisés.

Le partage et la capitalisation des expériences devraient être organisés par *Inter Aide* grâce, entre autres, à des réunions d'échange régulières entre les équipes, à un référent commun, à des outils de suivi et évaluation communs.

LES MANUELS SCOLAIRES ET LA PLACE DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT

Description, observations et témoignages

- Chaque élève d'école primaire doit normalement disposer de cinq manuels scolaires (mathématiques, français, créole, sciences expérimentales, sciences sociales). Tous ces manuels sont **en français** (à l'exception bien sûr de celui de créole) alors que les enseignants que nous avons rencontrés ne semblaient pas maîtriser cette langue, ni à l'oral, ni à l'écrit.
- Les entretiens font apparaître que les parents et les enseignants accordent de l'importance à la **détention de manuels scolaires** par les élèves. Ils sont vus comme un marqueur de la qualité de l'éducation. Il est plus difficile de se prononcer sur l'**utilisation réelle des manuels scolaires**.
- Chaque école de la zone de Régalis doit désormais élaborer et mettre en place un système de **gestion du stock de livres** initialement fourni par *Inter Aide* (qui, auparavant, complétait l'essentiel des pertes annuelles de manuels).
Dans la zone de Lamielle, un système de **location de livres** a été mis en place (chaque élève reçoit un kit de manuels pour une année en échange d'une cotisation). Le montant indicatif actuel de la cotisation (50 HTG) serait trop bas pour couvrir le renouvellement du stock, mais plusieurs parents d'élèves et enseignants le trouve déjà trop élevé.

Réflexions et suggestions

L'utilisation des manuels scolaires

Suggestion 6: Tester de nouveaux modes de tarification pour la location de livres

Théoriquement, le mode de tarification le plus pertinent pour la location des livres doit combiner une petite pénalité pour la perte d'un livre et une cotisation permettant le renouvellement du stock (qui pourra être faible si les pertes annuelles sont limitées).

Il serait intéressant de tester différentes combinaisons des valeurs de la cotisation et de la pénalité (qui pourraient être choisies par les comités de parents) pour parvenir à la meilleure tarification.

- La question du rapport entre **les avantages et les inconvénients à doter les élèves de primaire de cinq manuels scolaires** devrait être approfondie. L'augmentation de la charge financière des familles et la stigmatisation possible de celles qui ne peuvent pas cotiser sont à classer parmi les inconvénients, tandis que le bénéfice attendu de l'utilisation des manuels est un meilleur apprentissage des élèves. Mais ce dernier est discutable au regard de la littérature académique sur le sujet, d'autant que quatre livres distribués sur cinq sont écrits dans une langue qui n'est comprise ni des élèves ni des enseignants.

Suggestion 7 : Évaluer l'utilisation réelle des manuels scolaires et leur impact sur les apprentissages des élèves

Il serait pertinent de mener une étude à partir d'observations prolongées de classes (croisées avec les données des animateurs et CP) pour évaluer l'utilisation et l'**apport pédagogique effectif** des manuels scolaires dans les classes de primaire des zones d'intervention.

Il pourrait alors être envisagé de concentrer les moyens – dotations de livres d'*Inter Aide* et cotisations des parents – sur les livres dont l'apport pédagogique paraît le plus significatif.

La place de la langue française dans l'enseignement primaire

- L'utilisation du français comme une des deux langues d'enseignement, avec le créole, pourrait être un atout dans le cadre d'un cursus d'éducation bilingue avec des enseignants bilingues. Mais l'utilisation (même limitée) du français dans des zones où quasiment personne n'est en mesure de le parler, et, en particulier, pas les enseignants, a très probablement un impact négatif sur la qualité de l'enseignement. Elle génère de la confusion dans les apprentissages des élèves, amène les parents à disperser inutilement de l'attention et des ressources, et conduit les enseignants à se sentir dévalorisés.

Suggestion 8 : Favoriser l'édition et la distribution de livres en créole

Une solution à l'absence de manuels scolaires en créole pourrait être de favoriser la création d'une alliance d'ONG/organisations internationales actives dans le secteur de l'éducation et qui s'engagent sur l'achat de volumes de livres suffisants pour intéresser un éditeur local.

Suggestion 9 : Inclure la promotion de la langue créole dans le programme *Inter Aide*

La valorisation et la promotion de la langue créole pourraient être explicitement prises en compte dans les interventions d'*Inter Aide* (plan de formation ; animations auprès des communautés).

LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Les interventions d'Inter Aide

- *Inter Aide* participe au financement de la construction de bâtiments scolaires (matériaux importés et salaires des artisans qualifiés) tout en demandant la participation de la communauté (fourniture des matériaux locaux, transport des matériaux locaux et importés, logement et nourriture des artisans et main d'œuvre gratuite).
Les RP ont fait part de **difficultés pour obtenir cette participation**, en particulier car des écoles dites communautaires sont en fait privées (et les membres de la communauté sont donc peu disposés à travailler gratuitement).
- Cinq constructions ont déjà été réalisées dans la zone de Régalis, avec lenteur (un an pour le premier bâtiment de l'école de Demahague) mais à un coût très contenu. Plusieurs autres bâtiments étaient en cours de construction, dans les deux zones, lors de notre passage.
En outre, pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, *Inter Aide* dote les écoles de mobilier scolaire et de matériels didactiques.

Réflexions et suggestions

Suggestion 10 : Mieux prendre en compte le risque d'appropriation des constructions communautaires au profit d'intérêts privés

Pour améliorer la gestion des biens communautaires, il serait pertinent de :

- Débuter la **formation des leaders** de la zone d'intervention dès la phase de pré-ciblage (et non pas après la construction des écoles).
- Essayer de **déterminer si la gestion d'une école relève d'une logique communautaire ou privée** en incluant quelques questions à cet effet dans le recensement initial des écoles.

MOBILISATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Observations et témoignages

- Il est apparu lors des entretiens que les décisions des parents quant à la scolarisation de leurs enfants (les envoyer à l'école ou pas ; et si oui, dans laquelle) résultent d'un arbitrage entre plusieurs paramètres, dont les principaux sont :
 - Le **coût** : le montant de l'écolage, mais aussi les coûts indirects tels celui de l'uniforme ou des livres peuvent décourager des parents de scolariser leurs enfants ;
 - Le **rendement attendu** de la scolarisation (qui dépend de la **qualité de l'éducation** perçue) ;
 - La **proximité et l'accessibilité de l'école** ;
 - Les **activités alternatives** auxquelles l'enfant pourrait se consacrer (eg, « aller au jardin »).

Les parents qui ont le choix entre plusieurs écoles primaires semblent, logiquement, rechercher le **meilleur rapport qualité/prix**. Certains enseignants et directeurs ont d'ailleurs signalé, ou se sont plaints, des va-et-vient de certains enfants entre les écoles en fonction de la capacité des parents à régler les frais d'écolage et de la réputation de l'école (« nomadisme scolaire »).
- Il est notable qu'aucun des parents d'élèves rencontrés n'ait spontanément mentionné l'existence du **projet-école** qui lie l'école à *Inter Aide* et qui formalise l'engagement de tous les acteurs pour une école de qualité. Même les questions explicites ont suscité très peu de réactions. Cependant, il semble que les parents se soient, au moins en partie, appropriés les principes d'une école de qualité (à travers les formations et les actions de sensibilisation). Certains parents en ont mentionné spontanément les principes, et, lorsque des questions sur les responsabilités des acteurs de l'école leur étaient directement posées, la plupart étaient en mesure d'en citer.
- Les témoignages recueillis dans la zone de Régalis tendent d'ailleurs à mettre en évidence une évolution positive des comportements et des règles de conduite liés à la scolarisation : respect du calendrier scolaire, enseignants plus ponctuels, scolarisation plus régulière, classes moins agitées. L'augmentation importante du taux net de scolarisation en primaire dans la zone de Régalis calculé par *Inter Aide* – malgré les problèmes liés à cet indicateur et à son calcul – tend à confirmer cette évolution qu'il conviendra de valider lors de l'évaluation finale du projet.

Les interventions d'*Inter Aide*

- Des **réunions de formation** pour les parents d'élèves sont effectuées par les animateurs afin d'échanger sur les principes d'une école de qualité et les responsabilités des différents acteurs de l'école. En outre, des **animations communautaires** sont réalisées pour mobiliser les communautés autour de l'éducation, renforcer leurs connaissances sur le fonctionnement d'une école de qualité, amener les communautés à s'impliquer davantage dans la vie des écoles.
- Depuis l'arrivée d'*Inter Aide* dans la zone Lamielle, la **rentrée des classes** s'est effectuée conformément au calendrier du Ministère (début septembre) dans la plupart des écoles alors qu'elle ne faisait pas avant octobre les années précédentes. Il s'agit d'un cas exemplaire où l'action d'*Inter Aide* a permis de modifier les comportements des acteurs de l'école.
- Les **comités de d'école** reçoivent des formations concernant leurs rôles et responsabilités. Leurs membres sont encouragés à participer à la supervision de l'école et à en contrôler le fonctionnement en y effectuant des visites le plus régulièrement possible. Ils participent aussi aux actions d'*Inter Aide* en faveur des **enfants non-scolarisés**.

Réflexions et suggestions

Suggestion 11: Tester des méthodes d'élaboration des projets-école plus collégiales.

L'appropriation des projets-écoles par les parents d'élèves pourrait être facilitée si l'ensemble des membres du comité de parents, voire l'ensemble des parents d'élèves, participaient à leur élaboration (eg, lors d'une réunion de pré-élaboration ou de comités thématiques).

LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION

Les données recueillies auprès des ménages

- Les données collectées par *Inter Aide* ne contiennent pas d'informations sur la composition des ménages (âge et genre des adultes, liens de parenté), le niveau scolaire des adultes (ou leur alphabétisation), l'activité économique des enfants et des adultes, les caractéristiques du domicile, le passé scolaire des enfants.
Pourtant, ce type de **données démographiques et socio-économiques** est essentiel pour prendre en compte **l'évolution de la population des zones d'intervention** dans les analyses et, ainsi, distinguer les effets du programme des *effets de composition*. En outre, ces données pourraient :
 - **Enrichir les analyses** sur la scolarisation (rôle du revenu, choix de l'école, trajectoires scolaires, etc.) et ainsi d'améliorer le ciblage et les interventions auprès des familles ;
 - **Être croisées avec d'autres données** collectées par *Inter Aide*, telles celles du *test CB3* ;
 - Bénéficier aux **autres projets *Inter Aide*** lancés dans les mêmes zones (eau, hygiène et assainissement ; agriculture).
 - Permettre de **suivre les cohortes** d'enfants (non-)scolarisés.

Suggestion 12: Transformer les recensements scolaires en de véritables *enquêtes auprès des ménages* (eg, en reprenant des outils et parties du [questionnaire pour les ménages](#) des *Demographic and Health Survey (DHS)* menées à Haïti).

Le cadre logique et les indicateurs de suivi

Recommandation 2: Améliorer et enrichir les indicateurs de suivi de la scolarisation

Pour mieux rendre compte de la situation et de l'évolution de l'éducation primaire, il faudrait :

- Améliorer la **cohérence** des indicateurs avec le cadre logique et l'objectif final des projets ;
- **Utiliser les définitions officielles** des indicateurs de suivi déjà utilisés (*taux d'achèvement du primaire, taux net et brut de scolarisation*) ;
- Enrichir la liste des indicateurs de suivi pour appréhender le fonctionnement et l'**efficience** du système scolaire avec : les **taux de scolarisation simples** ; le *taux brut d'admission en primaire* ; les *taux de redoublement, d'abandon et de survie* par niveau ;
- **Calculer chacun des indicateurs par sexe** ;
- **Collecter les données nécessaires** au calcul de ces indicateurs (genre, redoublements, etc.)

Le test de niveau CB3

- **Les compétences de base (lire, écrire, compter) des élèves de troisième année fondamentale (3AF)** sont mesurées grâce à un test de niveau (dit CB3), simple et rapide, élaboré par *Inter Aide*. Ce test doit permettre de connaître le niveau moyen des élèves de 3AF dans chaque école et de suivre l'évolution de ce niveau au cours du projet.

Suggestion 13: Élaborer une version améliorée et harmonisée du test CB3.

Réunir un groupe de travail avec les RP, des animateurs qui ont administré le test, et, éventuellement, un ou plusieurs experts haïtiens en sciences de l'éducation, permettrait d'élaborer un test amélioré et commun à tous les prochains projets *Inter Aide*.

Recommandation 3 : Revoir la méthode d'échantillonnage et la procédure d'administration du test CB3.

Il faudrait tester au moins 20 élèves de chaque classe (ou la totalité des élèves venant régulièrement, s'ils sont moins de 20). En outre, pour évaluer l'effet du programme *Inter Aide* sur le niveau de compétence de l'ensemble des élèves de la zone d'intervention, il conviendrait de tester les enfants de toutes les écoles ou d'ajuster les résultats des tests par les caractéristiques des élèves pour limiter les *effets de composition*.

- L'évolution brute (non ajustée) des résultats des tests (au niveau de la zone ou des écoles) ne s'explique pas nécessairement, ou pas seulement, par une amélioration des compétences des élèves. Elle peut aussi refléter une évolution de la composition de l'échantillon d'une année à l'autre, si l'échantillon des écoles testées n'est pas le même et/ou si les élèves scolarisés dans ces écoles n'ont pas les mêmes caractéristiques.

Suggestion 14 : Collecter des données démographiques, socio-économiques, et sur le passé scolaire des élèves (petit questionnaire joint au test ou croisement avec les données des enquêtes auprès des ménages).

Suggestion 15 : Utiliser le nouveau test de niveau national de 4AF, au moins pour les évaluations de première et de dernière année de projet

Les règles de recueil et le système de gestion des données

- Les procédures actuelles de saisie, de gestion et d'exploitation des données ne permettent pas d'en contrôler et garantir la qualité, et les rendent difficilement exploitables et transmissibles (*eg*, entre les RP). En outre, les données et les informations sont dispersées et difficiles à croiser.

Recommandation 4 : Mieux formaliser les règles de recueil des données afin que celles-ci soient comparables entre les projets et dans le temps.

Recommandation 5 : Revoir le système de gestion des données du programme, afin de fournir aux RP des outils standardisés et plus performants..

CONCLUSION

- L'évaluation du programme de *scolarisation de base en milieu rural isolé* mené par *Inter Aide* en Haïti fait apparaître que ce programme s'appuie sur **une théorie du changement pertinente et cohérente**, principalement axée sur la mobilisation et la formation des acteurs du système éducatif.
En outre, les projets sont mis en œuvre par des **équipes compétentes** qui disposent d'une bonne connaissance de leurs zones d'intervention en général et des problématiques de la scolarisation dans ces zones en particulier. Grâce à l'autonomie dont disposent ces équipes, elles peuvent adapter au mieux les projets et procéder à leur amélioration continue.
- Ce programme s'accompagne d'un effort important de collecte de données sur le terrain. Cependant les **carences du système actuel de suivi et évaluation** n'ont pas permis de mesurer rigoureusement les effets du programme lors de cette évaluation intermédiaire, et elles rendent difficile la capitalisation des expériences.
La mise en œuvre des **recommandations** formulées dans ce rapport devrait cependant permettre de résoudre ce problème et de réaliser des évaluations finales quantitatives des effets des projets en cours et futurs.